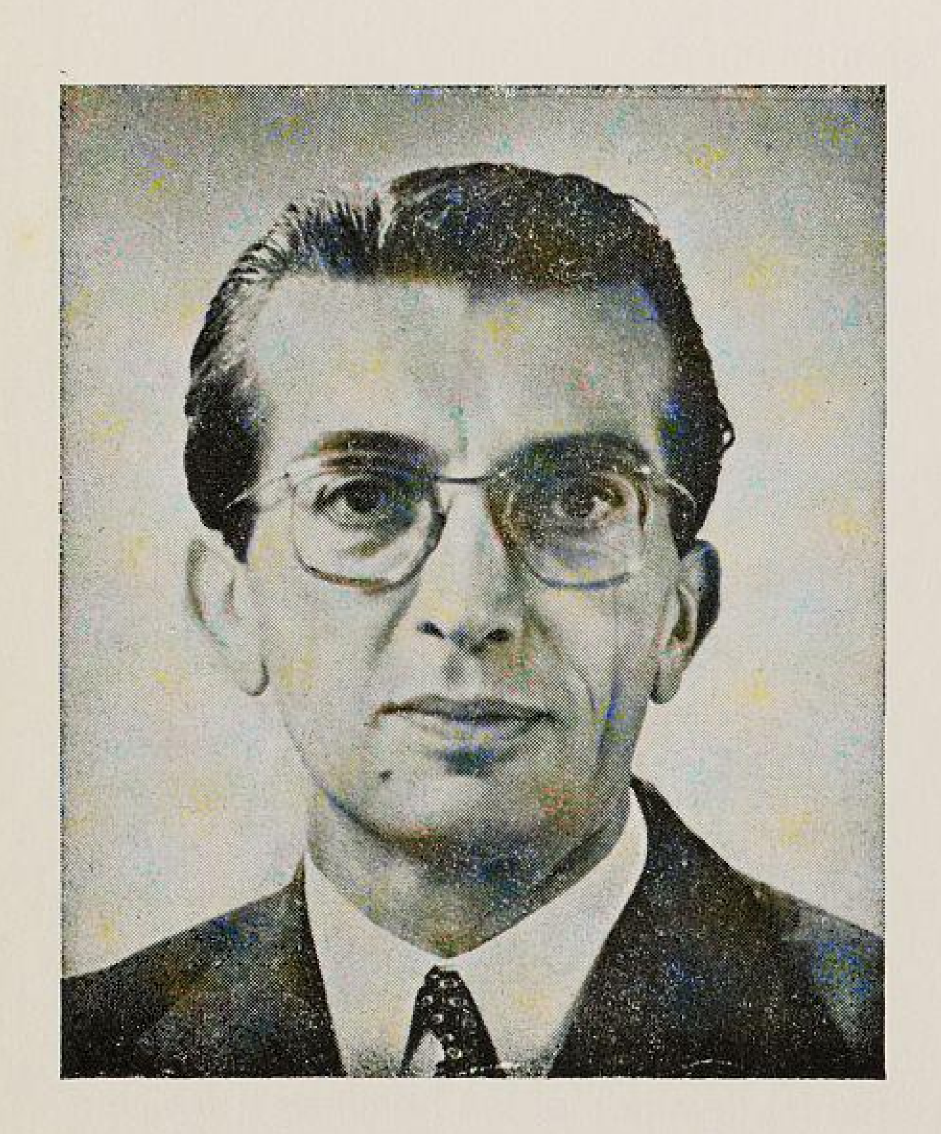
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE – 7e CIRCONSCRIPTION

Élections législatives du 14 juin 1981



HENRI BAYARD

Député sortant
Vice-président du Conseil Général
Maire de Veauche
Chevalier des Palmes Académiques

CANDIDAT DE

L'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ

Chères Electrices,
Chers Electeurs,

Depuis 1976, j'ai l'honneur d'être votre Député, et vous avez bien voulu me renouveler votre confiance en 1978.

Je considère comme important qu'un élu soit le **représentant de tous,** sans distinction, et qu'il doit porter, de ce fait, à chacun, la plus grande attention.

C'est dans ce sens que j'ai essayé de résoudre les difficultés de toutes celles et de tous ceux qui m'ont sollicité.

L'intérêt porté aux personnes et à leurs problèmes réclament beaucoup de :

SÉRIEUX, **d'HONNETETÉ,** **de DÉVOUEMENT,** **de DISPONIBILITÉ**

qualités que pour ma part, j'ai toujours mis au premier plan de ma vie publique.

Le 14 juin 1981 après les événements que nous avons connus, vous serez appelés à désigner des **députés** devant constituer une **majorité résolue** à défendre les **valeurs d'initiative, de responsabilité et de libertés** qui fixeront les **orientations politiques, sociales et économiques** dont le Président de la République devra tenir compte.

Les principes fondamentaux qui doivent nous guider dans ce choix sont :

- Maintenir l'**indépendance de la France** et ses **institutions.**
- Renforcer la **construction européenne.**
- Etre **solidaire** des pays sous-développés.
- Adapter notre **économie** à la concurrence internationale et au défi du **chômage** et de **l'inflation.**
- Faire en sorte que notre société continue d'être plus **fraternelle** et plus **sociale.**
- Réformer et simplifier notre **législation,** surtout fiscale.
- Redéfinir les compétences des **collectivités locales.**
- Affirmer l'importance et la place de la **famille** et de **l'éducation** dans la société.

Pour ma part, je continuerai à défendre :

- Le goût du travail et de l'effort.
- Le droit d'entreprendre et de s'installer pour les agriculteurs, commerçants, artisans, industriels, professions libérales.
- La possibilité d'investir, donc de créer des emplois nouveaux.
- La nécessité d'une agriculture forte, en protégeant le foncier.
- La liberté de l'enseignement.
- La poursuite de l'amélioration des moyens d'existence des personnes âgées.
- La protection de l'épargne.
- L'amélioration du sort des handicapés.
- La progression des retraites des différents régimes et particulièrement celles des veuves.
- L'insertion au travail de tous, spécialement des jeunes et des femmes qui arrivent comme demandeurs.

C'est pourquoi, **JAMAIS** autant que le **14 JUIN, L'ENJEU DES ÉLECTIONS** n'aura été aussi **CONSIDÉRABLE.**

Les Françaises et les Français doivent dans l'intérêt du pays, élire une Assemblée qui sauvegarde

LES FONDEMENTS DE TOUTES NOS LIBERTÉS

en assurant le contrôle de la politique gouvernementale. Ils ne donneront pas un chèque en blanc à une coalition socialiste-communiste.

Les candidats de **L'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ** se sont engagés à défendre ce pacte d'union et d'action, pour **ouvrir à la France un avenir de prospérité et de liberté.**

Ils appellent toutes celles et tous ceux qui préssentent **les conséquences désastreuses** d'une **autre politique** (même si elle est présentée sous des aspects séduisants) à **se rassembler en masse le 14 juin 1981.**

En ce qui me concerne, je mènerai cette action d'union, tout en restant plus que jamais au contact de la vie quotidienne de nos 115 communes, parce que c'est ici que les femmes et les hommes travaillent et vivent.

Le symbole de ces populations laborieuses, en secteur difficile, est bien celui qui reste mon **SUPPLÉANT :**

Barthélémy MOULIN

Toujours préoccupé par l'avenir de notre région, toujours penché sur le sort des plus humbles, il est respecté par tous, pour ses qualités et sa droiture.

Ensemble, nous vous demandons de nous renouveler largement la confiance que vous nous avez déjà témoignée.

Ensemble, nous vous demandons de ne pas vous abstenir, et de voter le 14 juin sur les noms de :

Henri BAYARD

DÉPUTÉ SORTANT

et de

Barthélémy MOULIN

Agriculteur

Conseiller général

Maire de Saint-Bonnet-le-Courreau

Chevalier du Mérite National



Pour la France, nous vous disons

MERCI !

Vu : le candidat

SODAG ESSERTEL - BEAUREZ, MONTBRISON